

3^{ème} témoignage de Pascal [...] (email du 12/11/2019) *

Bonjour chers tous,

Je voudrai témoigner pour la troisième fois car l'évolution de la maladie de Parkinson est devenue préoccupante pour mon épouse Martine :

- Les nuits sont très courtes, voire inexistantes à cause surtout des tremblements qui la réveillent au bout de quelques minutes d'endormissement.
- Les douleurs, contractures et crampes sont incessantes nuits et jours.

Pour soulager ses douleurs (pas les tremblements) Martine prend du cannabis thérapeutique (Cannabidiol) le soir depuis 1 semaine. Nous confirmons l'efficacité pour les douleurs mais pas pour les tremblements.

Son neurologue, quant à lui, propose la pose d'une pompe à apomorphine car Martine ne supporte plus la L DOPA (DOPAMINE). Nous l'envisageons à contre cœur, car nous n'avons pas de date pour l'envoi des patchs (Il faut bien assumer).

Voilà où je veux en venir :

Pourquoi pouvons-nous trouver en France en magasin ouvert à tous (sur internet c'est aussi possible) un traitement en vente libre de cannabis thérapeutique alors

que normalement la prescription médicale serait accordée qu'en 2022 et nous ne pouvons pas avoir les patchs de Valentonine et de 6-Methoxy-Harmalan, deux produits provenant de la Mélatonine en vente libre pour 400 personnes volontaires ?

POURQUOI NE POURRIONS NOUS PAS AVOIR CES PATCHS COMME LE CANNABIBIOL EN VENTE LIBRE ET SANS PRESCRIPTION MEDICALE ?

Ci-dessous un extrait de [l'article journal \(FRANCE 24\)](#) :

L'Assemblée nationale a voté vendredi en faveur de l'expérimentation du [cannabis thérapeutique](#), déjà menée dans une trentaine de pays, à partir de l'an prochain. En s'appuyant sur le retour des patients, elle visera à trouver la formule française.

La mesure était attendue et a été votée, vendredi 25 octobre 2019, à l'Assemblée nationale : la France va expérimenter durant deux ans l'usage du cannabis thérapeutique à partir du premier semestre 2020. Une décision qui devrait soulager de nombreux patients atteints de certaines pathologies et pour lesquels les antidouleurs classiques n'agissent pas ou plus.

Bon courage à tous

Pascal A[...]

** Document reçu par email le 12 novembre 2019. Toutes les données personnelles du document original ont été masquées pour des raisons de confidentialité (remplacé par « [...] »)*